

### Article 31 du Règlement

Madame la Présidente, disons-le franchement, peu de gens auraient cru il y a dix ans que ce qui n'était qu'à l'époque une aventure cinématographique se transformerait au fil des ans en un événement grandiose, d'envergure et d'une grande qualité.

Bravo pour cette magnifique réussite à une équipe hors pair, dirigée par M. Jacques Matte, et à la population de l'Abitibi-Témiscamingue qui n'a jamais cessé d'appuyer et d'encourager ce festival. Cinéphiles, c'est donc un rendez-vous à Rouyn-Noranda du 26 au 31 octobre.

\* \* \*

[Traduction]

### LES PÊCHES

**M. Lawrence MacAulay (Cardigan):** Monsieur le Président, le ministre des Pêches et des Océans a annoncé récemment, une aide de près de 40 millions au secteur des pêches de la région atlantique; il a toutefois oublié quelque chose de très important.

Il a oublié l'Île-du-Prince-Édouard. Toute la région atlantique, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, a reçu de l'aide en raison de la situation catastrophique de la pêche. De nombreux pêcheurs de fond que je connais sont dans une grave situation et pourraient perdre leur bateau.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard font partie du Canada et méritent leur juste part de l'aide gouvernementale. C'est un autre exemple de la façon dont le gouvernement fédéral nous néglige.

Selon les chiffres mêmes du gouvernement, l'Île-du-Prince-Édouard a reçu moins de 150 000 \$ des 584 millions d'aide annoncés l'an dernier.

Je suggère que le ministre regarde une carte pour se rendre compte que l'Île-du-Prince-Édouard fait vraiment partie de la nation et que son secteur des pêches a aussi besoin d'aide.

\* \* \*

### LA FISCALITÉ

**M. Garth Turner (Halton—Peel):** Monsieur le Président, les taxes et impôts au Canada sont trop élevés si l'on veut encourager les consommateurs à dépenser et les entrepreneurs à investir. Ils doivent diminuer.

C'est en partie pour cette raison que je me suis présenté à la députation, pour essayer d'influer sur les politiques de façon à faire baisser les impôts, mais il ne suffit pas de fomenter des révoltes fiscales à l'intérieur ou à l'extérieur du Parlement.

Notre plus grand objectif est d'éliminer la raison pour laquelle nous payons beaucoup d'impôts: la dette nationale. Si elle n'existait pas, nous pourrions réduire les impôts de 40 milliards par année sans toucher aux dépenses du gouvernement.

Un journal me présente aujourd'hui comme un député de l'arrière-ban frustré dont le seul objectif est la réduction des impôts, or ce n'est pas vrai. J'exige qu'on réduise le déficit, la dette et, à pas long terme, qu'on diminue les taxes et les impôts. Adopter une autre position serait irresponsable.

\* \* \*

### LA FISCALITÉ

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Madame la Présidente, beaucoup de députés savent que la Loi de l'impôt sur le revenu contient des injustices flagrantes et sources d'abus. Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur certaines d'entre elles.

Si un des conjoints choisit de rester à la maison pour élever un enfant au lieu de travailler à l'extérieur, l'autre, qui travaille à l'extérieur du foyer, a droit à des déductions d'impôt particulières.

En ce qui concerne les couples, ceux qui ne sont pas mariés ont droit à plus de déductions que les couples qui le sont. Je ne cherche pas à faire baisser les déductions là où elles existent. Bien sûr, ce serait aussi une injustice.

Ce que je demande toutefois, c'est qu'on rétablisse un peu de justice et d'équité dans ces deux cas et dans d'autres qui méritent d'être rectifiés.

\* \* \*

### LES PÊCHES

**M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury):** Madame la Présidente, comme le ministre des Forêts l'a déjà annoncé, c'est aujourd'hui la date limite de présentation des lettres d'intention pour participer au concours des forêts types du Canada.

Ce concours, visant à établir et à sélectionner un réseau de six à neuf forêts types au Canada, prendra fin avec la présentation des dernières propositions au gouvernement, le 20 décembre, et la sélection finale se fera au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 1992.

Je suis très heureux de confirmer que la vallée de la Nashwaak au Nouveau-Brunswick a officiellement déclaré son intention de devenir l'une des forêts types du Canada. La ligne de partage des eaux de la rivière Nashwaak témoigne certainement de la grande diversité des valeurs que l'on peut trouver dans les forêts types de l'est du Canada.